

COIFFURE

BM BREVET DE MAITRISE RNCP N°34576

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le(La) titulaire du Brevet de Maitrise de Coiffure est un(e) chef(fe) d'entreprise artisanale, un(e) porteur(se) de projet de création ou de reprise d'entreprise, un(e) responsable de salon ou un(e) coiffeur(se) hautement qualifié(e) pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise (en raison de la réglementation propre à l'activité de coiffeur).

OBJECTIFS

Le(La) titulaire du brevet de maîtrise de coiffeur est à même de créer, développer et manager une, voire plusieurs entreprises artisanales de coiffure (dans le cas de multi sites), en termes de commercialisation, gestion économique et financière et gestion des ressources humaines. Ceci en complément d'une maîtrise totale et entière de tout type de prestations de coiffure de haute technicité tenant compte du souhait et de la personnalité du client

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales comportent des épreuves ponctuelles et du Contrôle Continu. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire du BP Coiffure (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur.cfamr@orange.fr

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat.cfamr@orange.fr

Site internet : www.cfa-colmar.com



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Résolution de Problèmes
- Pratique Coiffure

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'ÉVALUATION

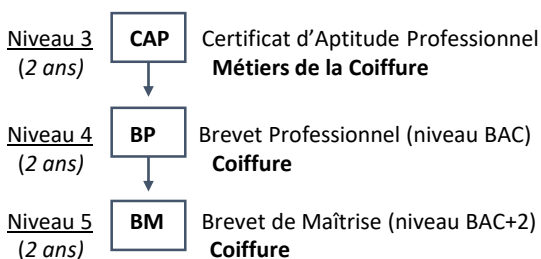
Evaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'experts et de professeurs diplômés.

FILIERE COIFFURE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Entreprenariat.
- Commercialisation.
- Gestion Economique et Financière.
- Gestion Ressources Humaines.
- Maître d'apprentissage.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de plus de 200 m²)
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3
dernières années

42,9%

Taux de satisfaction

83%

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

